

# L'ÉVÉNEMENT

## JOURNAL QUOTIDIEN

Editeur-Propriétaire et Rédacteur en chef: HECTOR FABRE

PAR LA DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE

Par an, (payable d'avance) \$5.00  
 (payable par trimestre) \$1.66 2/3  
 (payable par mois) \$0.50

ÉDITION SEMI-QUOTIDIENNE

Par an, (payable d'avance) \$3.00  
 (payable par trimestre) \$1.00  
 (payable par mois) \$0.33 1/3

On peut s'abonner pour un mois à l'édition quotidienne en payant un franc au bureau du journal.

PRIX DES ANNONCES

Six lignes, première insertion \$0.50  
 Chaque insertion suivante \$0.12

Pour chaque ligne au-dessus de six lignes, première insertion \$0.50  
 Chaque insertion suivante \$0.20

Une remise littéraire est accordée pour les annonces à long terme.

Les annonces déposées à Montréal, chez Fabre et Grave, avec ordre de publication, sont insérées dans le numéro du lendemain.

Succursale à Montréal, Fabre et Grave Libraire, 219, rue Notre-Dame.

Montréal à Québec, No 1, rue Baude, à côté du Bureau de Poste

### QUEBEC

VENDREDI, 23 DECEMBRE 1870.

Décidément ! M. Cauchon se prend pour un oracle. Après avoir posé en économiste savant, en écrivain distingué, en politicien habile et en adversaire des gouvernements de Québec et d'Ontario, voici qu'il pose en homme véridique.

Cette pose lui réussit encore plus mal que les autres. Comme économiste, il a défini le mariage "la formule sociale de la propriété," comme écrivain, il a rédigé le *Journal de Québec*; comme politicien, il a publié deux brochures contradictoires sur la confédération; comme adversaire du gouvernement fédéral et du cabinet provincial, il a fait au premier une lutte infructueuse qui a mis fin à sa carrière politique, et au ministre local des menaces qui n'ont pu obtenir à la Compagnie du Chemin du Nord les 2,700,000 acres de terre auxquels son président soutient qu'elle a des droits incontestables. Mais comme homme véridique, il est encore beaucoup plus ridicule, car il cherche depuis quelque temps à se faire croire sur parole.

Il y a un mois, nous disions que le bureau de direction de la compagnie du Chemin de fer du Nord n'était pas régulièrement constitué, et nous ajoutons que cette irrégularité provenait de ce que certains directeurs n'avaient pas payé sur leur souscription le montant requis pour leur permettre de figurer dans la direction. Vous faites erreur, nous répondait audacieusement le Président de la compagnie, les sommes exigibles des directeurs ont été payées par tous.

Pour faire une pareille assertion, M. Cauchon ne pouvait naturellement s'appuyer que sur les livres de la compagnie. Or, l'on ne sait plus ce qui est advenu de ces livres; pour combler cette lacune les directeurs ont même dû introduire dans les amendements proposés à la charte de la compagnie la disposition suivante, qui les autorise à en ouvrir d'autres: "Les anciens livres de souscription ayant été perdus ou incendiés, la compagnie, dans les quinze jours qui suivront la passation du présent acte, devra ouvrir de nouveaux livres de souscription dans les bureaux et les laisser ouverts jusqu'au douze mai de l'année mil huit cent soixante-onze pour les ouvrir le vingt-deux du même mois, de la même année et les laisser ouverts jusqu'au douze de mai de l'année suivante, jusqu'à quatre heures de l'après-midi, et ainsi de suite pour toutes les années jusqu'à ce que le capital actions de la dite compagnie soit complètement souscrit."

Comment les directeurs auraient-ils souscrit et payé le montant de leur souscription, puisque les livres étaient perdus? Où pouvait-on constater qu'ils étaient seulement actionnaires, qu'ils étaient éligibles comme directeurs? Auraient-ils eu la volonté, le désir de souscrire, qu'ils n'au-

raient pu le faire: il n'y avait pas de livres pour enregistrer les souscriptions.

L'assemblée dans laquelle les directeurs se sont choisis, a donc été simplement une réunion particulière, dans laquelle quelques personnes n'ayant pas plus de droit que quiconque, se sont nommées directeurs de la Compagnie du Chemin de fer du Nord. Ce n'est donc pas par pure formalité, par surrogation, comme le prétend éhément M. Cauchon, qu'on a introduit dans le nouveau bill une clause législative qui a été irrégulière que possible; c'était affaire de nécessité. Sans cette clause, la Compagnie tomberait devant la première contestation légale qui lui serait faite.

M. Cauchon n'avait donc que son affirmation gratuite pour réfuter notre assertion, qui était fondée sur des renseignements qui étaient une bonne source. On ajoute même qu'à l'heure qu'il est, le Président de la Compagnie n'a pas fait sur le montant de sa prétendue souscription les versements requis, en sorte que cette clause lui bénéficiera comme aux autres membres du bureau de direction.

Dans tous les cas, nous prions M. Cauchon de vouloir bien faire connaître les reçus constatant les sommes qu'il a payées et la date à laquelle il les a payées, bien et dûment certifiées. C'est fort simple, et nous sommes convaincu que le Président de la Compagnie, habitué comme il est à se rendre aux vœux du public, se donnera volontiers ce trouble pour établir un fait auquel sa parole ne donne qu'une valeur illusoire.

### Informations.

La prorogation du Parlement aura lieu demain à trois heures de l'après-midi. Plusieurs députés sont partis de soir pour retourner dans leurs familles.

La Législature d'Ontario s'est ajournée au 4 janvier.

On assure que M. J. Malouin, avocat fort avantageusement connu à Québec, sera nommé juge pour remplacer le juge Roy dans le district du Saguenay.

Sir John Rose, notre ex-ministre des finances, sera prochainement à Montréal. Il est parti de Londres, parait-il, avec mission de régler la question des pêcheries avec les autorités américaines. Le gouvernement anglais ne pouvait assurément faire un meilleur choix.

On parle d'un grand bal en calicot qui aura lieu dans quelque temps à la Salle de Musique. Les dames dont les noms suivent ont bienveillamment consenti à composer le comité: Mesdames Garneau, Duval, Bossé, Caumont, Delery, Chauveau, Gautier et Mme C. F. Languevin.

Le rapport officiel de l'agence pour le coupe des bois dans le district des Trois-Rivières constate que dans les vallées du St. Maurice, des rivières Batiscan, Ste. Anne, Maskinongé et du Loup, il a été coupé pendant l'année dernière 345,814 billots de pin et 129,110 billots d'épinière, au total 474,924 billots.

Nous lisons dans le *Constitutionnel*: Nous regrettons d'apprendre que les officiers

de notre compagnie de volontaires se proposent d'envoyer leur démission au département de la milice.

### BULLETIN PARLEMENTAIRE.

La besogne parlementaire va son train; la Chambre siège presque continuellement en comité. Plusieurs bills ont subi hier leur seconde lecture.

La mesure décrétant l'abolition du double mandat a été assez longuement discutée. M. Joly a répété à cette occasion toutes les objections soulevées contre la présence des ministres fédéraux dans le parlement de Québec. Le député de Chateauguay et plusieurs autres membres sont venus à la rescousse, ce qui n'a pas empêché le bill d'être écarté sur "division", de 45 contre 13.

L'amendement à l'acte des mines, proposé par le Soliciteur Général a été discuté ensuite. M. Poyer, soutenu par M. Joly, s'est opposé à l'adoption de la troisième clause, qui a rencontré l'approbation de la Chambre.

A la séance du soir, M. Lafue a proposé la seconde lecture du bill amendant la loi électorale. Nous avons déjà fait connaître la teneur de cette mesure, qui pourvoit à ce qu'un candidat ne puisse être mis en nomination sans avoir été préalablement demandé par une requête portant les signatures de vingt-cinq électeurs. Cet amendement a été voté par une grande majorité de la Chambre, le gouvernement ne s'opposant pas à son adoption.

Mais l'événement de la séance a été la sortie furieuse de M. Cauchon contre le gouvernement, à propos de la seconde lecture du bill relatif aux subventions des chemins de fer. La seconde section de la sixième clause de cette loi se lit comme suit:

"Le dit chemin de fer (de colonisation du nord) sera construit avec le chemin de la rive Nord allant de Québec à Montréal à tel endroit qui sera déterminé par le gouverneur en conseil."

M. Cauchon a protesté contre cette disposition, soutenant qu'elle entrave la liberté d'action de la compagnie, qui ne pourra plus choisir le tracé de son chemin, etc. Le président de la compagnie a menacé le gouvernement de ses foudres, et réclamé des prétendus droits dont la chambre ne s'est pas occupé, puisque la grande majorité des membres a soutenu l'excellente position prise par le ministre.

Enfin M. Cauchon a dû renoncer à toutes ses menaces, après avoir constaté qu'il n'a pas en chambre quatre partisans. Le premier ministre a offert de mettre aux voix la motion du Président de la compagnie, qui a jugé sage de ne pas tenter cette épreuve.

Au reste, l'hon. M. Chauveau s'est à peine occupé des menaces du député de Montmorency; connaissant la force de sa position et la faiblesse de son adversaire, le premier ministre s'est montré compatissant et n'a pas voulu lui enlever tout moyen de cacher sa faiblesse. Définitivement, le projet de loi du gouvernement a été adopté et la chambre s'est ajournée à une heure fort avancée.

### Nouvelles Diverses.

Je viens de traverser une bonne partie de l'Allemagne; partout des soldats et officiers blessés ou malades et des gens en deuil. Un de mes amis âgé de quarante cinq ans et qui avait quitté le service militaire déjà en 1862, a dû rentrer et conduire au siège de Neuf Brissach une compagnie de portefaix de Dantzig hommes forts et solides. Sur quatre de ses fils, tous jeunes gens, promus officiers sur le champ de bataille, l'un a été tué, un autre a reçu cinq blessures, un troisième une seule, le quatrième seul, sain et sauf, a conduit à l'assaut sa compagnie, forte de 21 hommes, sur les 255 qui, trois semaines auparavant, avaient quitté Berlin!

J'ai vu avec plaisir que les allemands traitent les prisonniers français avec une grande bonté. Les officiers cherchent des occupations dans les villes; les uns donnent des leçons de

français, de dessin, de musique; d'autres travaillent comme dessinateurs, graveurs, etc.

—On écrit de Londres: La foudre vient d'éclater notre Foreign office, je veux dire que la Russie, ayant été le masque déshonoré le traité de 1856!

Notification officielle vient d'être faite par M. le baron Brunow, au nom du czar, son maître, à lord Granville, principal secrétaire d'Etat pour les affaires étrangères de la Grande Bretagne, que les trois principales parties contractantes d'un traité de Paris, en 1856.

Aussi, la prophétie qui était faite à l'Angleterre, le 3 octobre dernier, par son ancien ambassadeur à Constantinople, se réalise: "Une politique faite pour exciter le dégoût par son égisme, et le mépris pour sa lâcheté, sera fatale aussi bien aux intérêts du peuple anglais qu'à sa renommée passée!"

Qu'allons nous faire? Nous résigner à regarder la Russie reprendre la route de Constantinople, c'est accepter l'effacement de l'empire britannique; nous y opposer, c'est déclarer la guerre, non seulement à la Russie, mais à la Prusse, qui, dès le commencement du mois de novembre, a renouvelé son engagement "formel vis-à-vis du cabinet de Saint-Petersbourg, de soutenir par tous les moyens en son pouvoir, la révision des traités de 1856."

—Les détails suivants, que nous trouvons dans la *Gazette de Cologne*, montrent que la France serait aussi nécessaire à la Prusse qu'à la Prusse elle-même:

Le service des troupes allemandes est en général plus dur devant Paris que devant Metz. Avec 260,000 hommes devant Paris, il y a une ligne de blocus de 22 lieues à surveiller, tandis que devant Metz on avait 180,000 hommes pour cavalier devant Metz était presque inactive, tandis que devant Paris elle est active à un très-pénible service de patrouilles de reconnaissance, de communication et d'expédition; aussi tous les chevaux de l'artillerie, de la cavalerie et du train de l'armée de Metz ont-ils une bien autre apparence de vigueur et de bon entretien que ceux des corps du prince de Saxe et du prince royal de Prusse.

Les petits combats et les escarmouches sont aussi beaucoup plus fréquents sous les murs de Paris; là, une bonne partie des troupes allemandes vit sous une canonnade incessante des fort, ce qui n'est pas fort dangereux pour elles, mais finit réellement par ébranler les nerfs sous l'accumulation de ce bruit non interrompu. A Metz il y avait de temps à autres de grandes sorties, qui étaient au fond beaucoup plus régulières du même genre opérées sous les murs de Paris, mais en revanche on restait souvent des jours, des semaines même, sans entendre un seul coup de canon.

La vie de la plupart des corps de troupes employés au blocus de Metz a dû être, selon moi, dans son ensemble beaucoup plus uniforme et ennuyeuse que celle des troupes employées au blocus de Paris, où les épisodes variés abondent et où la scène change à chaque instant. Les retranchements, abatis, fossés de tranchées, etc., derrière lesquels étaient campées les troupes du siège de Metz, sont beaucoup plus forts que le peu d'antrages défensifs de ce genre exécutés par les troupes de siège de Paris.

—Une lettre que nous recevons de Nevers raconte que les armées prussiennes se font voir et précéder par des enfants qui parlent l'allemand aussi bien que le français et leur servent d'espions. Ces enfants vont d'un camp à l'autre et rendent compte de ce qu'ils ont vu. Six drôles de cette espèce ont été arrêtés à Gien et sont actuellement dans les prisons de Nevers.

### Choses et autres.

—Voici une histoire d'intérêt. M. A... célèbre chirurgien, un des flambeaux

de la science, comme on dit en style de procédure criminelle, appelé pour une opération grave, se fait accompagner par un de ses élèves futur docteur presque imberbe, et qui a couronné jusqu'à ce jour toute sa carrière juvénile.

Après l'opération, qui réussit parfaitement, le fils de la maison remet au docteur quinze cents francs et ajoute un rouleau de dix louis, à titre de gratification pour l'élève.

Enchanté d'un petit cadeau, mais surpris de cet aimable procédé, auquel il est peu habitué, celui-ci devient rouge à la fois de plaisir et de confusion.

—Qu'as-tu donc? demande A..., tu rougis comme une jeune fille.

—C'est à cause de l'argent que l'on vient de me donner.

—Et! mon ami, reprend le célèbre docteur, on ne se douterait pas que tu es mon élève. Ce n'est pas quand on me donne de l'argent que je rougis, moi; c'est quand on ne m'en donne pas.

—Labiche, assistait aux Variétés à la chute d'un vaudeville dont il était l'auteur, et qu'on sifflait outrageusement.

Plus on sifflait, et plus il applaudissait dans sa stalle d'orchestre.

Brazier, son collaborateur, l'aperçut, et se glissa jusqu'à lui.

—Malheureux, que fais-tu là? Tu compromets encore plus la pièce.

—Laisse-moi donc tranquille, j'applaudis ceux qui sifflent.

—On lit à Paris, à l'œil nu, rue Godot-de-Mauroy, numéro 41.

Appareil pour le soutien des vignes en fil de fer. Des vignes et en fil de fer? En voilà une invention!

—Plusieurs jeunes filous viennent s'asseoir sur le banc des accusés en police correctionnelle.

Le Président, au chef de la bande.—Prévenu, quel est votre état?

Le prévenu.—Si je n'étais dans le sanctuaire des lois, j'oserais dire que j'exercerais le même état que le grand Alexandre Dumas.

Le Président, visiblement intrigué.—Osez toujours; en toute chose il y a des degrés.

Le Prévenu.—Mon président, j'étais directeur des fouilles.

On concentre des troupes à Cherbourg pour mettre cette place en état de défense. On s'attend à ce que les allemands vont attaquer le Havre d'heure en heure.

Le Prince Frédéric-Charles s'avance rapidement de Blois vers l'ouest.

Le général Ducrot est parti de Paris en ballon le 15 courant, afin de prendre le commandement de l'une des armées opérant à l'extérieur de Paris.

On expédie tous les jours de Maydebourg quantité de munitions destinées à l'armée assiégée à Paris.

Le roi Guillaume, dit-on, vient d'écrire au Prince Henri, lieutenant du roi de Hollande dans le Luxembourg, qu'il exige des explications sur la conduite des autorités luxembourgeoises, afin de prévenir toute complication ultérieure.

On mande de Luxembourg que le parlement a passé des résolutions dans lesquelles on proclame l'attachement du peuple, la dynastie régnante.

Voici le texte de la circulaire de Bismarck sur la question du Luxembourg:—La Prusse a commencé de la guerre, s'est engagé à respecter la neutralité du Luxembourg, pourvu que la France la respecte pareillement. Si le Luxembourg s'était sincèrement efforcé de rester neutre, la Prusse aurait scrupuleusement observé une stricte neutralité à son égard; mais la France, ni le Luxembourg n'ont tenu à leur engagement. Le sentiment hostile du Luxembourg à notre égard se manifeste dans

le traitement qu'on fait subir à tous les officiels allemands. La Prusse n'a jamais prétendu que les autorités sont responsables, à son égard de la mauvaise conduite des individus; mais elle peut qu'on aurait dû faire des efforts pour empêcher le ravitaillement de Thionville au moyen de convois expédiés du Luxembourg. Une violation aussi flagrante de la neutralité ne peut avoir eu lieu sans la connivence des agents du gouvernement.

La Prusse s'est plainte au gouvernement, lui signalant les conséquences d'un semblable procédé; mais ses avertissements n'ont abouti à rien. Après la chute de Metz, nombre de soldats et d'officiers français se sont réfugiés dans le Luxembourg pour échapper aux Prussiens et pour rejoindre l'armée française campée au nord de la ville de Luxembourg. Le consul français résidant en cette ville était à la gare du chemin de fer et s'efforçait de favoriser aux troupes leur retour en France. 2,000 soldats sont ainsi rentrés dans l'armée française, sans que le gouvernement luxembourgeois ait rien fait pour l'empêcher.

Ce fait constitue indubitablement une violation grossière de la neutralité. Les conditions posées à la neutralité de la Prusse n'ayant pas été remplies, le gouvernement prussien déclare en conséquence qu'il ne se considère plus obligé de respecter la neutralité du Luxembourg et qu'il se réserve le droit de réclamer de ce duché une indemnité pour les pertes que lui ont fait subir le manque de neutralité et de prendre les mesures nécessaires pour se mettre en garde contre de pareils événements.

Havre, 21 déc.

Il y a eu près de Brionne quelques engagements, après les quels les Prussiens ont retraité sur Boury Thérond.

Des lettres privées de Bourges disent que l'armée de la Loire est complètement réorganisée.

Lille, 21 déc.

Il s'est livré aujourd'hui quelques combats près d'Amiens.

Grand nombre de soldats allemands blessés ou malades, venant de la vallée de la Loire ou des camps environnants Paris, passent tous les jours à Toul et à Nancy.

On estime à 100,000,000 frs les dommages résultant du bombardement de Thionville.

Berlin, 21 déc.

On vient de publier un décret confiant aux bataillons montés les garnisons en Allemagne le soin de garder les prisonniers français, vu que la Landwehr qui remplissait cette besogne est envoyée en France pour défendre les places prises par les Prussiens.

New York, 22 déc.

Le sénat a confirmé aujourd'hui la nomination du général Robert Schenck comme ambassadeur auprès du gouvernement britannique.

Des dépêches de Versailles rapportent qu'il n'y aura probablement pas de grande bataille avant les fêtes. Beaucoup d'officiers prussiens profitent des congés qui leur sont accordés pour aller visiter leurs familles.

Il n'y a sur toute la ligne que des combats d'escarmouches que se livrent dans leurs excursions les fourrageurs allemands et français.

Bordeaux, 22 déc.

Les nouvelles de Paris disent que Trochu a ordonné que les officiers prussiens détenu comme prisonniers de guerre, soient renvoyés à Versailles. Il les a préalablement conduits dans d'immenses magasins de provisions et de munitions de guerre amassées dans Paris seulement afin de désabuser l'ennemi de l'idée qu'il a qu'une résistance plus longue de la part de la Capitale est impossible.

On rapporte que les prussiens sont dans Tours. Ils n'ont rencontré, paraît-il, aucune résistance sérieuse.

Chanzy (Chançey) est à Le Mans, où il a reçu des renforts et des provisions. Il a été heureux dans une série d'engagements de patrouilles.

Les nouvelles de l'armée française du Nord sont encourageantes.

Les nouvelles reçues du Havre montrent que les prussiens sous Manteuffel retraitent vers Amiens.

Divers engagements ont eu lieu avec l'arrière

### VIII

#### CHAMBRE DE MALADE.

Nous ne l'avons pas caché, il y avait autour de maman Marquis comme une atmosphère mystérieuse.

Elle ne sortait jamais en voiture qu'une fois tous les trois mois, mais tous les trois mois, au jour fixé, que la pluie tombait par torrents ou qu'il fit soleil, elle sortait toujours en voiture.

Où allait elle ainsi? Poquet, curieux comme un détectif, l'avait vue descendre une fois à la gare d'Ouen et prendre un billet. Ce devait être pour un voyage, car elle s'en allait dans le matin et ne revenait que le soir.

(A continuer.)

### Feuilleton de L'ÉVÉNEMENT

DU 23 DECEMBRE 1870.

LA

## TACHE ROUGE

PREMIÈRE PARTIE

LE COIN DE CHARLEMAGNE

(Suite.)

Les familles voient Paris au travers d'un brouillard tout plein d'éblouissements confus d'où se dégagent, pour les mamans, les rayons d'une soirée passée à l'Opéra, souvenir de toute la vie! pour les papas, la douce et chaude atmosphère de certain cabinet particulier dont on parlera jusqu'à la consommation des siècles entre hommes.

La maison d'Or et l'Opéra, c'est le fond des choses. On peut, après vingt années, ressentir un agréable serrement de cœur, rien qu'en songeant aux bœcs de gaz des boulevards.

Bien loin de là, de l'autre côté de l'eau, demeure une discrète marchande, nonne patenne et maîtresse d'hôtel garni, à laquelle la province paye un culte d'habitude, c'est la légitime Université.

On se défie d'elle un peu partout, mais un peu partout on s'en sort comme on met ses lettres à la poste, malgré la légende des détournements, pour ne point être obligé de porter soi-même son courrier, au bout du monde.

La gaudriole, tempérée par l'étude odieuse et obligatoire, voilà tout Paris pour les familles. Comme les revenants de l'école à Quin-

per, à Beziers, à Beauvais, parlaient de maman, Marquis avec enthousiasme, les familles n'étaient pas élogieuses, de considérer sa maison comme un mauvais lieu.

Les bons lieux en effet sont ceux qu'on déteste et où l'on s'ennuie.

La petite femme s'inquiétait peu du qu'en dira-t-on; ses douze étudiants avaient droit non seulement au logement et à la table, mais encore à ses soins presque maternels.

Il y avait chez elle un règlement qui, à la vérité, n'était pas bien sévère.

A minuit moins le quart, le couvre-feu sonne dans les douze chambres; c'était l'expression consacrée, et avant d'accepter un locataire nouveau, maman Marquis posait toujours la question du couvre-feu.

Après le couvre-feu, il était défendu de chanter, de danser et de brûler le punch.

En revanche, on pouvait rentrer à toutes heures, pourvu qu'on ne fit pas trop de tapage dans les escaliers, et le bourgeois de chacun attendait dans l'étroit vestibule, auprès de la veilleuse allumée, sous la clé toujours pendue au même clou.

Ignorait si ces pages tomberont entre les mains de quelque brebis ayant appartenu au troupeau de Maman Marquis.

Notaires chargés de clientèle, avocats célèbres et médecins en vogue lisaient peu ces choses frivoles; mais si le hasard emportait non livre jusqu'à un ancien étudiant du Coin de Charlemagne, à quelque hauteur que la réussite l'ait placé, je suis bien sûr qu'un sourire attendri naîtrait sur ses lèvres, et qu'il saurait peut-être une douce larme troubler le cristal de son pinzenc d'or.

C'était une Arcadie, c'était un paradis terrestre que la maison de maman Marquis.

Quels pouvaient être cependant les bénéfices de cette bergère dans sa rude et laborieuse

Elle gagnait peu, car elle vendait réellement un gros tiers de moins que les gargottiers du bon marché, tout en mettant sous les fortes dents de ses hôtes des comestibles de qualité irréprochable, proprement et convenablement accommodés.

Mais enfin elle gagnait quelque chose, grâce à son savoir-faire incomparable, grâce à sa miraculeuse activité, grâce surtout à son économie savante, qui épargnait tout sans jamais léser son rien.

Je crains de m'attendre trop sur l'humble baguette de cette petite fee, je sens que je remplirais des volumes rien qu'en racontant la bataille quotidienne de sa vie.

Si, par exemple, sa bonne bière un peu aigrelette, mais qui désaltérait si franchement!

Il y avait un étroit réduit au fond de sa cave, où elle descendait tous les mois avec la payse, qui grondait sérieusement ces jours-là.

C'était la brasserie.

Le rentier du premier lui avait encore offert une association pour monter une buvette quel que part, de l'autre côté du Luxembourg.

Nous allâmes une fois à la brasserie visiter la cuve et les quatre tonneaux.

Il est vrai que la bière en fermentation ne peut pas avoir l'odeur de l'eau de Cologne, et c'est bien heureux; mais, à part quelques nations un peu rudés on se serait cru au fond d'une cruche de grès bien rincée.

Le trou était net et gai de propreté, tous les ustensiles luisaient, chaque objet avait sa case en ordre; Forge, la drèche, le houblon.

Et la petite vieille se trémoussait à bas bruit, faisant la besogne de quatre, pendant que la massive Picarde, les yeux perdus de sommeil, pleurait son matelas et s'aidait de travers.

Oui certes, elle gagnait quelque chose; Ségoffin, le Normand, qui était la statistique incar-

née, évaluait son bénéfice à trois mille francs par an.

Si se trompait, c'était bien peu, et je donne le chiffre pour énorme, car il est entendu que la fee mangeait et se logeait pardessus le marché.

N'êtes vous pas curieux un peu de savoir ce que maman Marquis faisait de tant d'argent?

On ne lui connaissait point de nevern souteneur. Bien qu'elle prêtât volontiers, sans bénéfice aucun, de petites sommes à ses moutons gênés, vers la fin du mois, il n'y avait là aucune perte possible.

Quiconque, en effet, eût oublié de lui rendre aurait été déshonoré du coup.

Elle n'avait d'ailleurs aucune habitude qui pût produire fêlure à son pot; c'était bien la sobriété la plus stoïque du monde, à part une larme de café noir, après son second repas.

Et pourtant le pot de maman Marquis était féfé.

Mon Dieu oui, et le trou de la tirelire avait été percé par une manie, féminine au suprême degré, surtout parisienne; vous allez voir:

Un jour qu'Etienne Poquet, le comique Manceau, avait besoin d'allettes, il avait poussé la porte de maman Marquis familièrement, comme cela se faisait.

La petite vieille dormait sur la chaise dans la position où la fatigue l'avait surprise.

Elle souriait, ma foi, en dormant, et le motif de son sourire devait être dans sa main, qui tenait une poignée de papiers.

garde; les français en sont toujours revenus victorieux.

On a présenté à Garibaldi un sabre qu'il n'a consenti à accepter qu'à la fin de la guerre.

Le préfet du Département du Rhône annonce que M. Fore, chef de bataillon de la garde nationale à Lyon a été tué hier par une bande de scélérats.

Plusieurs navires sont arrivés dans les ports français avec des armes.

On rapporte que les prussiens s'attendaient de recevoir à Dieppe des provisions venant d'Angleterre; mais qu'une bonne croisière des vaisseaux français les a déçus dans leur attente.

Quantités de troupes bien armées et équipées continuent d'arriver des divers départements; un corps de cavalerie et un autre d'artillerie organisés et équipés par Bordeaux sont prêts à marcher.

La majorité des citoyens de Bordeaux ayant demandé la suppression des journaux réactionnaires, le gouvernement a répondu qu'il préfère les traiter par le mépris en gardant le silence.

Des nouvelles reçues d'Orléans montrent que les prussiens ont grossièrement insulté Mgr. Dupanloup et qu'ils ont aussi traité brutalement les habitants.

On annonce officiellement que les prussiens sont entrés à Tours hier. C'étaient les avant-postes de l'armée ennemie, qui étaient à Manche, où un combat s'en suivit.

Le soir, les prussiens ont évacué Tours et se sont retirés du côté de Château Renault.

Le général Bienier a repoussé les Prussiens près de Neutz hier. Il a fait dire au gouvernement qu'il pouvait tenir l'ennemi à l'écart.

Un ballon vient de descendre à Nanfort, apportant de Paris des dépêches pour Gambetta.

On mande de Vienne que l'Autriche ne s'est encore adressée pour la question du Luxembourg qu'à l'Angleterre et la Hollande, et n'a point reçu de réponse de la Hollande.

On dit que le Czar a adressé une lettre au sultan et d'une autre côté on ne voit qu'il y ait entre la Russie et la Turquie.

On a observé une colonne prussienne qui s'avance vers Rheims; on suppose qu'elle se dirige sur Laon, Lafayette et Chauny pour attaquer l'armée du nord.

Le temps est nuageux aujourd'hui et l'éclipse du soleil n'a été qu'imparfaitement vue dans le sud de l'Angleterre. Elle a été bien observée dans le nord.

Une dépêche privée de Londres dit que les français prétendent avoir coupé les communications du prince Frédéric Charles et avoir fait 2,000 prisonniers.

Les prussiens ont évacué Tours. Les français disent aussi que l'armée de la Loire a opéré jonction et est maintenant forte de 300,000 hommes, et prête à reprendre l'offensive.

M. Chauveau a appris à midi la triste et foudroyante nouvelle de la mort de sa fille, Madame Glendown, à son arrivée aux Bermudes. Elle a succombé à une attaque de fièvre typhoïde.

Cette nouvelle qui frappe au cœur le premier ministre, qui atteint si cruellement sa famille, a créé dans toute notre population une émotion profonde, répandue sur la ville entière un voile de deuil.

avait conquis un nombreux cercle d'admirateurs. Tant de qualités était rehaussé encore par le patriotisme, le véritable amour du pays.

On ne passe pas sans arrêter devant un magasin assorti comme celui-ci.

Nous saisissons cette occasion pour féliciter M. Turcotte des succès rapides que son établissement a obtenu depuis son ouverture.

La cause d'assaut contre Patrick Ford et le capitaine d'un vaisseau italien est appelée et déclarée arrangée hors de cour.

Le jury a rendu un verdict d'innocence contre la veuve Magret Wall. La preuve contre le mari, Storan, a paru au jury tout à fait insuffisante pour motiver une mise en accusation.

Le mari dormit ainsi à côté de sa femme mourante jusqu'à ce que la justice vint l'éveiller. Il ne s'était pas aperçu que sa femme avait rendu à côté de lui son dernier soupir.

Le temps et de nouveau interrogatoires viennent d'être jetés plus tard un jour plus complet sur ce drame épouvantable.

LA PANIQUE DU 22.—La journée d'hier s'est écoulée sans coup férir. Le soleil a continué à nous éclairer, le Parlement à siéger, l'eau a coulé sous les ponts.

Quant à l'inondation, bon nombre de gens avaient leurs canots amarrés dans une cuve à la porte. Dans une fabrique importante, on avait fait construire un radeau assez grand pour sauver tous les employés.

On estime à une dizaine de milliers de piastres les frais causés par les précautions prises contre l'inondation. Quant aux iniquités, frayeurs, crises nerveuses, etc., elles ne sauraient se chiffrer.

Ce matin, tout est rentré dans le calme et l'on sourit généralement de l'éclipse. Cependant de mauvais plaisants essaient de faire courir le bruit que ce n'est que partie remise au 28.

Une seconde fois, elle ne serait plus drôle et le public aurait droit de se fâcher. Nous croyons dire que l'on devrait arrêter ces farceurs, avant que la chose aille plus loin, sous accusation de propager de fausses nouvelles et de troubler le repos des familles.

NOTRE VERMEINE.—La nuit dernière, des individus qui ont l'intention, paraît-il, de faire hommage le jour de Noël, se sont permis la fantaisie de siffler à M. Mathias Morissette, marchand épicer, coin des rues St. Ours et St. Valier.

LES CADEAUX DE LA SAISON.—Un joli cadeau que l'on peut faire à Noël ou le Premier de l'An, est, ce nous semble, une montre en or ou en argent avec une chaîne d'or ou en or d'un travail compliqué et très joli; des bagues d'une très grande richesse ornées de rubis, d'émeraudes, de turquoises, de topazes, coquilles, médaillons de tous genres, et une foule d'autres articles dont l'énumération est impossible.

En somme, nous conseillons bien à ceux qui se disposent à faire des cadeaux d'arrêter sans faute chez M. Philomène Brunette. Nous leur promettons grande satisfaction.

LA "FREE TRADER".—Tel est le titre d'une excellente revue économique publiée hebdomadairement à New York par une association libre échangiste. Nous ne saurions trop en recommander la lecture à ceux qui s'occupent du commerce américain.

Cette revue donne chaque semaine 24 pages de matière condensée et ne coûte que \$2 par an. Les lettres demandant un abonnement doivent être ainsi adressées: Publisher of Free Trader, 9 Nassau, street, New-York.

ATTENTION.—Nous appelons d'une manière toute particulière l'attention sur l'annonce de M. A. Turcotte, marchand épicer, rue St. Joseph, St. Roch.

commander la lecture à ceux qui s'occupent du commerce américain.

Cette revue donne chaque semaine 24 pages de matière condensée et ne coûte que \$2 par an. Les lettres demandant un abonnement doivent être ainsi adressées: Publisher of Free Trader, 9 Nassau, street, New-York.

ATTENTION.—Nous appelons d'une manière toute particulière l'attention sur l'annonce de M. A. Turcotte, marchand épicer, rue St. Joseph, St. Roch.

M. Turcotte a fait pour les fêtes une importation spéciale d'épicerie choisies, comme on peut le voir par l'énumération faite dans l'annonce. Il est superflu de dire que les acheteurs y pulluleront pendant cette saison.

On ne passe pas sans arrêter devant un magasin assorti comme celui-ci.

Nous saisissons cette occasion pour féliciter M. Turcotte des succès rapides que son établissement a obtenu depuis son ouverture.

La cause d'assaut contre Patrick Ford et le capitaine d'un vaisseau italien est appelée et déclarée arrangée hors de cour.

Le jury a rendu un verdict d'innocence contre la veuve Magret Wall. La preuve contre le mari, Storan, a paru au jury tout à fait insuffisante pour motiver une mise en accusation.

Le mari dormit ainsi à côté de sa femme mourante jusqu'à ce que la justice vint l'éveiller. Il ne s'était pas aperçu que sa femme avait rendu à côté de lui son dernier soupir.

Le temps et de nouveau interrogatoires viennent d'être jetés plus tard un jour plus complet sur ce drame épouvantable.

LA PANIQUE DU 22.—La journée d'hier s'est écoulée sans coup férir. Le soleil a continué à nous éclairer, le Parlement à siéger, l'eau a coulé sous les ponts.

Quant à l'inondation, bon nombre de gens avaient leurs canots amarrés dans une cuve à la porte. Dans une fabrique importante, on avait fait construire un radeau assez grand pour sauver tous les employés.

On estime à une dizaine de milliers de piastres les frais causés par les précautions prises contre l'inondation. Quant aux iniquités, frayeurs, crises nerveuses, etc., elles ne sauraient se chiffrer.

Ce matin, tout est rentré dans le calme et l'on sourit généralement de l'éclipse. Cependant de mauvais plaisants essaient de faire courir le bruit que ce n'est que partie remise au 28.

Une seconde fois, elle ne serait plus drôle et le public aurait droit de se fâcher. Nous croyons dire que l'on devrait arrêter ces farceurs, avant que la chose aille plus loin, sous accusation de propager de fausses nouvelles et de troubler le repos des familles.

NOTRE VERMEINE.—La nuit dernière, des individus qui ont l'intention, paraît-il, de faire hommage le jour de Noël, se sont permis la fantaisie de siffler à M. Mathias Morissette, marchand épicer, coin des rues St. Ours et St. Valier.

LES CADEAUX DE LA SAISON.—Un joli cadeau que l'on peut faire à Noël ou le Premier de l'An, est, ce nous semble, une montre en or ou en argent avec une chaîne d'or ou en or d'un travail compliqué et très joli; des bagues d'une très grande richesse ornées de rubis, d'émeraudes, de turquoises, de topazes, coquilles, médaillons de tous genres, et une foule d'autres articles dont l'énumération est impossible.

En somme, nous conseillons bien à ceux qui se disposent à faire des cadeaux d'arrêter sans faute chez M. Philomène Brunette. Nous leur promettons grande satisfaction.

Salutés calmement, de 11 à 124 pour steam, et 13 pour le tender.

En cette, le 22 du courant, la dame de M. George W. Colfer, un fils.

En cette, le 22 du courant, la dame de M. George W. Colfer, un fils.

En cette, le 22 du courant, la dame de M. George W. Colfer, un fils.

En cette, le 22 du courant, la dame de M. George W. Colfer, un fils.

En cette, le 22 du courant, la dame de M. George W. Colfer, un fils.

En cette, le 22 du courant, la dame de M. George W. Colfer, un fils.

En cette, le 22 du courant, la dame de M. George W. Colfer, un fils.

En cette, le 22 du courant, la dame de M. George W. Colfer, un fils.

En cette, le 22 du courant, la dame de M. George W. Colfer, un fils.

En cette, le 22 du courant, la dame de M. George W. Colfer, un fils.

En cette, le 22 du courant, la dame de M. George W. Colfer, un fils.

En cette, le 22 du courant, la dame de M. George W. Colfer, un fils.

En cette, le 22 du courant, la dame de M. George W. Colfer, un fils.

En cette, le 22 du courant, la dame de M. George W. Colfer, un fils.

En cette, le 22 du courant, la dame de M. George W. Colfer, un fils.

En cette, le 22 du courant, la dame de M. George W. Colfer, un fils.

En cette, le 22 du courant, la dame de M. George W. Colfer, un fils.

BLANCS DE COMPTE ET LIVRES DE LETTRES.

BLANCS DE COMPTE ET LIVRES DE LETTRES.

FETES DE NOEL, VINS ET ÉPICERIES.

Argent Anglais et Américain Demandé.

Acte de la Faillite 1869.

Acte de la Faillite 1869.

Acte de la Faillite 1869.

Acte de la Faillite 1869.

Acte de la Faillite 1869.

Acte de la Faillite 1869.

Acte de la Faillite 1869.

Acte de la Faillite 1869.

Acte de la Faillite 1869.

Acte de la Faillite 1869.

Acte de la Faillite 1869.

Acte de la Faillite 1869.

Acte de la Faillite 1869.

Acte de la Faillite 1869.

VENTE BON MARCHÉ LEGER & RINFRET, POUR LES CADEAUX DE NOEL ET DU JOUR DE L'AN. UN escompte considérable sera donné en cette occasion, excepté sur les gants de Chevreau, à nos pratiques ainsi qu'à tous acheteurs au comptant. L'assortiment est bien varié dans les divers départements. Il se compose surtout de Marchandises de Fantaisie et d'Étapes, de meilleure qualité, achetées sur les Marchés Européens.

E. JACOT, BIJOUTIER-HORLOGER. RUE DE LA COURONNE, ST. ROCH. Achetez ou vous avez r. ellement de grands avantages.

AVIS D'UNE HAUTE IMPORTANCE PRATIQUES ET AU PUBLIC. Choix Supérieurs d'Épicerie pour Noël et le Premier de l'An.

MARCHE DE QUEBEC, Québec, 21 déc. 1870. Table listing various goods and their prices, including flour, sugar, and other commodities.

MARCHES DE NEW-YORK, 22 déc. Table listing market prices for various goods, including flour, sugar, and other commodities.

Continuation of news articles from the left side of the page, including reports on military movements and local events.

Vente Extraordinaire

NOUVEAUTÉS

MARCHANDISES

DE GOUT,

O'DOHERTY & CIE.,

Mercredi, le 21 courant.

A BON MARCHÉ

Afin de faire de la place pour une importation complète de Marchandises du Printemps...

O'DOHERTY & CIE.

CADEAUX POUR NOEL

JOUR DE L'AN.

LE "PETIT WANZER,"

MOULINS A COUDRE.

Le plus magnifique, le plus élégant, le plus solide des

AVIS SPECIAL.

Le Prix de ces Machines ne sera que \$10.00.

Acte de la Faillite 1869.

JE, soussigné, R. HENRY WURTELE, ai été nommé syndic dans cette affaire.

HUILLE DE CHARBON

LES personnes qui désirent se procurer une qualité supérieure d'huile de Charbon...

LES personnes qui désirent un bien grand choix de Globes de Lampes...

A Vendre ou à Louer.

MAISON à vendre ou à louer, à St. Alphonse, Saguenay, très bien située pour un magasin...

BRAVO! HOUURAH!

NOEL

PREMIER DE L'AN

ARRIVENT :

GEORGE THOMPSON,

EPICIER DES FAMILLES,

No. 28, RUE ST. JEAN, H.-V.

pour rencontrer les demandes de ses nombreux et bons amis qui lui ont accordé un patronage si général...

GEORGE THOMPSON,

FINAN HADDIES, HUITRES ET HOMARDS,

GEORGE THOMPSON,

AUX FAMILLES, FETES DE NOEL

PREMIER DE L'AN.

ED. CLARKE,

MARCHAND-EPICIER.

ED. CLARKE,

Enseigne du Sauvage.

ED. CLARKE,

Enseigne du Sauvage.



NOEL ET JOUR DE L'AN.

CADEAUX SPENDIDES.

AVANT d'aller acheter ailleurs les cadeaux que vous devez faire, venez donc, s'il vous plaît...

FROMAGE.

LES personnes qui désirent avoir un article de premier choix, adressez-vous à M. ANTOINE DUPUIS...

GLOBES DE LAMPES

LES personnes qui désirent un bien grand choix de Globes de Lampes, d'abat-jour, etc...

Présents pour Noël.

Les Soussignés offrent à leurs pratiques, les Marchandises ci-dessous mentionnées...

SOIE NOIRE

Soie Noire des meilleurs tissus et du brillant le plus riche...

MOIRÉS ANTIQUES

MOIRÉS ANTIQUES de toutes les couleurs choisies.

INDIENNES, MOUSSELINES

INDIENNES, MOUSSELINES et piquées nouveaux.

CHAPEAUX EN VELOUR

CHAPEAUX EN VELOUR pour Dames, à 1s. 3d. et 3s. 9d. valant 3s. 9d. et 10s.

UN GRAND CHOIX

UN GRAND CHOIX de patrons de pré-lis, tapis de velours, Bruxelles, Tapisserie...

M. PHIL. BRUNET,

HORLOGER-BIJOUTIER, RUE ST. JOSEPH, ST. ROCH.

ANNONCE A NOS NOMBREUSES PRATIQUES

qu'il offre en vente un choix splendide de Montres d'articles de Bijouterie, de Pendules, Horloges...

AVIS.

Je soussigné à l'honneur d'informer ses amis et le public en général qu'ayant

AVIS AUX FAMILLES.

Epicerie choisie à un bon marché extraordinaire.

RAISINS! RAISINS!

100 BOITES Raisin en Lit, 150 Demi-Boites Raisin en Lit...

AVIS.

LES soussignés donnent avis qu'ils ont ajouté à leur vaste établissement...

RAISINS! RAISINS!

100 BOITES Raisin en Lit, 150 Demi-Boites Raisin en Lit...

AVIS.

LES soussignés donnent avis qu'ils ont ajouté à leur vaste établissement...

RYE WHISKY.

BARILS de Toddy de Goocherham & Wort actuellement reçus, et

ANNONCE DE NOEL ET DU JOUR DE L'AN.

Au No. 28, Rue de la Couronne, St. Roch.

LES soussignés ont reçu tout récemment par la barque "Deodar" et le brigantin "Flora"...

RAISINS, CITRONS, etc.

100 Boites Raisin de Table (Londres Layers) 150 Demi-Boites de (2 Couronnes)...

LES CELEBRES AMERS D'ANGOSTURA.

VINS DE MESSE, EAU-DE-VIE, CHAMPAGNES, etc., etc., etc.,

Un assortiment complet de Sirops à la Vanille, de Gingembre, Pêches, Citron, Orange, etc., etc.

Ayant fait subir à notre magasin de grandes réparations, nous prenons cette occasion d'invoquer nos amis...

Un assortiment complet de Sirops à la Vanille, de Gingembre, Pêches, Citron, Orange, etc., etc.

CADEAUX DE NOEL

JOUR DE L'AN.

R. MORGAN,

MARCHAND DE MUSIQUE,

DESIRE appeler l'attention du public sur l'immense assortiment de musique...

AVIS.

Je soussigné à l'honneur d'informer ses amis et le public en général qu'ayant

AVIS AUX FAMILLES.

Epicerie choisie à un bon marché extraordinaire.

RAISINS! RAISINS!

100 BOITES Raisin en Lit, 150 Demi-Boites Raisin en Lit...

AVIS.

LES soussignés donnent avis qu'ils ont ajouté à leur vaste établissement...

RAISINS! RAISINS!

100 BOITES Raisin en Lit, 150 Demi-Boites Raisin en Lit...

AVIS.

LES soussignés donnent avis qu'ils ont ajouté à leur vaste établissement...

HUILLE DE CHARBON.

DEUX cargaisons de Char de la meilleure Huile de Charbon raffinée en vente...

FERRONNERIES.

VENANT d'être reçu, un nouvel assortiment de Ferronneries, comprenant Ustensiles de Ménage, Vaseille Galvanisée, Contellerie, etc.

Vertical text on the far right edge of the page, likely a continuation of an advertisement or a list of items.

Acte de la Faillite 1869. Dans l'affaire de THEOPHILE THERBERG. Faillite. JE, soussigné, R. HENRY WURTELE, de Québec, ai été nommé Syndic dans cette affaire.

Acte de la Faillite 1869. Dans l'affaire de N. PATTENAUDE & Cie. Faillite. JE, soussigné, R. HENRY WURTELE, de Québec, ai été nommé Syndic dans cette affaire.

Acte de la Faillite 1869. Dans l'affaire de GEORGE BELLEAU. Faillite. JE, soussigné, R. HENRY WURTELE, de Québec, ai été nommé Syndic dans cette affaire.

Acte de la Faillite 1869. Dans l'affaire de C. McDONALD & FILS, en liquidation, et W. M. McDONALD, individuellement. Faillite. JE, soussigné, WM. WALKER, de Québec, ai été nommé Syndic dans cette affaire.

Acte de la Faillite 1869. Dans l'affaire de BERNARD & HEMOND. Faillite. JE, soussigné, JOHN FAIR, de la Cité de Montréal, ai été nommé Syndic.

AVIS. EST donné que dans le Cour Supérieur à Québec, le District de Québec, Province de Québec, Dame Marie Anne Samson, épouse de Fabien Samson, Bourgeois, de la Cité de Québec, a le dix-neuf de Novembre courant (1870), institué une action en séparation de biens contre son dit époux, sur le numéro 1649, rapportable le trente Décembre prochain.

BANQUE UNION. BAS-CANADA. CORPORATION. Québec, Déc. 1870. AVIS. LA BANQUE UNION du Bas-Canada s'adressera au Parlement de la Puissance du Canada, à sa prochaine session, afin d'obtenir un acte pour continuer la charte actuelle de ladite Banque, en conformité aux dispositions de l'acte du dit Parlement, passé à sa dernière session, intitulé: "Acte en rapport les Banques et Institutions de Banque" et aussi pour amender la dite charte au sujet du montant et du paiement de son capital, l'exercice des droits de privilèges et des garanties qui peuvent s'obtenir des connaissances, reçus de gardes-magasins et documents formant titre, et pour d'autres fins.

ATELIER DE MEUBLES. J'ai l'honneur d'informer le public et mes pratiques que j'offre en vente un assortiment exceptionnellement choisi de Meubles de toutes sortes, de tous patrons. Ces meubles ne laissent rien à désirer de plus complet sous le rapport de l'élegance et du fini et quant au prix, je n'ai qu'un mot à dire, c'est que jusqu'à aujourd'hui la pratique m'a toujours fait observer qu'ils étaient excessivement bas en comparaison des autres.

ATELIER DE MEUBLES. L'ASSORTIMENT CONSISTE EN: MEUBLES DE SALON—Sofas, Chaises Canapés, Tables de Centre, Tables à Cartes, Bercules, etc. Tabourets en Acajou, en Noyer Noir, Gris, Simples, ou avec Sculptures, avec Couvertures de Velours, Crin et Damas.

ATELIER DE MEUBLES. MEUBLES DE CHAMBRE à COUCHER—Couchettes de tous modèles, en Noyer de toutes variétés, en Acajou, Commodes, Gardes-Robes, Canapés, Bercules, Pri-Dieu, Chaises-Canapés, Tables à Toilette, Lavabans, etc.

ATELIER DE MEUBLES. UNE grande quantité d'autres Meubles de Bois, d'utilité et de fantaisie. Prix très modérés. F. AREL & Cie. Meubliers, Rue St. Paul. Québec, 7 déc. 1870.

A VENDRE. MORCE FRAICHE, HADDOCK, etc., etc. A vendre par GINGRAS & BAZIN, Rue St. Pierre, (Passage Tête à Garneau.) Québec, 16 déc. 1870.

MUSIQUE NOUVELLE. Oh! par Pitié, ne me fais plus souffrir. Jolie Romance. Prix, 25 cts. LES LANCERS DES HOMMES GRAS. Lancer Nouveau et Original. PRIX: 30 cts. En vente chez A. LAVIGNE, Marchand de Pianos et de Musique, No. 114, Rue St. Jean, Québec, 14 déc. 1870.

INDEMNITÉ SEIGNEURIALE. FONDS D'EMPRUNT DES TOWNSHIPS. ATTENDU que, par un ordre en Conseil en date du 30 Avril 1869, il est résolu que pour ce qui regarde les réclamations des municipalités sur ce fonds, les livres en seront fermés le 31 Décembre de la présente année, avis est en conséquence par le présent donné que toutes les réclamations pouvant d'une manière quelconque modifier la distribution de ce fonds doivent être transmises à ce bureau le ou avant le jour susdit, après lequel il ne sera fait aucune modification dans la distribution du dit fonds.



TAPIS, ETOFFES A RIDEAUX, etc. Nous offrons en vente à des prix très réduits les Tapis suivants: Tapis de Bruxelles, Tapis de Velours, Tapis de Tapestry, Tapis Kidderminster, Tapis Ecossais, Tapis Union, Tapis de Perse, Tapis de Manille, Tapis de Escaliers, Toile Cirée Anglaise pour Parquets, Nattes de toutes espèces.

AVIS. EST donné que dans le Cour Supérieur à Québec, le District de Québec, Province de Québec, Dame Marie Anne Samson, épouse de Fabien Samson, Bourgeois, de la Cité de Québec, a le dix-neuf de Novembre courant (1870), institué une action en séparation de biens contre son dit époux, sur le numéro 1649, rapportable le trente Décembre prochain.

BUREAU DU TRÉSURIER DE LA CITE. HOTEL-DE-VILLE. Québec, 30 Nov. 1870. FONDS CONSOLIDES. AVIS est par le présent donné que l'intérêt semestriel annuel de sept par cent par an, sur le Fonds Consolidé, classes A et B et C, de la Ville de Québec, classé C, émané suivant l'acte 23 Vict. chap. 59, seront payés à ce bureau le ou après le 2 Janvier prochain.

F. X. LEPAGE, No. 34, Rue de la Couronne. L'honneur d'informer le public et ses amis que venant de compléter ses achats d'automne et d'hiver à des conditions qui lui permettent d'offrir DE GRANDES AVANTAGES EN MARCHANDISES SECHES.

MARCHANDISES SECHES. On trouvera toujours à son établissement les marchandises les plus nouvelles et les plus variées. Le choix supérieur et le bas prix des effets qui composent son assortiment le mettent en état de défier toute concurrence.

UN FONDS DE MAGASIN D'UNE VALEUR DE \$3,000. Provenant d'une banqueroute et acheté à des conditions qui lui permettent d'offrir des ventes à des prix plus bas que les autres ordinaires. Une visite est respectueusement sollicitée. F. X. LEPAGE, St. Roch, Québec. Québec, 7 oct. 1870.

UN FONDS DE MAGASIN D'UNE VALEUR DE \$3,000. Provenant d'une banqueroute et acheté à des conditions qui lui permettent d'offrir des ventes à des prix plus bas que les autres ordinaires. Une visite est respectueusement sollicitée. F. X. LEPAGE, St. Roch, Québec. Québec, 7 oct. 1870.

Bureau de l'Événement, à Québec, No. 1, rue Buade, à côté du Bureau de Poste, Escalier de la Basse-Ville, Simon Marcotte, Imprimeur.

Attention! Attention! UN ASSORTIMENT DES PLUS RICHES EN VERRERIE, POTERIE, PORCELAINE ET ORNEMENTS DE FANTAISIE A 25 ET 30 POUR CENT D'ESCOMPTE. LES ARTICLES SUIVANTS SONT: Lampes de Table, de 18. 9d. à \$30. Chandelières, de 1 à \$50. Lustres en verre, de 25 à \$100. Lanternes pour Étables et Moulins, de 1 à \$60. Lampes pour Navires, de 1 à \$100. Becs, Cheminées et Mèches de toute description. Set à dîner, de 10 à \$100. Set à déjeuner, de 4 à \$40. Set à Thé, de 2.50 à \$25. Set à Dessert, de 6 à \$80. Set à Toilette, de 1 à \$25.

UN magnifique assortiment d'effets de Paros, Pots à Fleurs de toutes grandeurs, Abats-Jour de tous les Patrons, Théâtres des Manufactures Anglaises et Canadiennes, Huiliers plaqués des meilleurs manufacturiers. Huile de Charbon de la meilleure qualité. P. E. GAGNON DE BELLE-ISLE, Successeur de JOHN PYE. Québec, 2 déc. 1870.—5m

Tableau indiquant l'heure du départ des Malles. BUREAU DE POSTE, QUÉBEC, AVRIL 1870. Dca MALLES CLOTURE A. M. P. M. O. N. T. A. R. I. O. A. M. P. M.

DERNIER AVIS. TOUS ceux qui doivent aux Bénédictins de Québec, le présent avis, sont priés de payer incessamment aux agents soussignés, les rentes et arrérages qu'ils doivent, ils seront très certainement poursuivis sans aucun autre avis et sans distinction de personnes. H. WOT & LARUE, Agents. Québec, 13 déc. 1870.—2s

Agence Générale en Librairie, DUBEAU & ASSELIN, Commissionnaires pour la France, la Belgique, les États-Unis et le Canada. NOUS avons l'honneur d'annoncer au public que nous nous chargerons de procurer sur commande, dans le plus court délai, et aux prix des catalogues, tous les ouvrages de quelque genre qu'ils soient, imprimés en France, en Belgique, aux États-Unis et au Canada.

ARTICLES DE FONDS. ROMANS. Nous possédons une grande collection de romans, et de livres littéraires des écrivains les plus distingués. MAGASIN "GRAVURE". Assortiment le plus complet et le mieux choisi que l'on puisse trouver dans cette ville.

ALBUMS DE DESSIN. Les personnes qui desireraient se procurer les modèles de dessin de tous les genres Français, Paysage, Marine, Fleurs, Fruits, Oiseaux, Papillon, Animaux, Mécanique, Aquarelles avec traités, genres, etc., etc., trouveront à notre magasin les différents catalogues, ainsi que ceux des Ecoles de Dessin et les Livres de Paris.

LA GUERRE. Nous recevons de Paris chaque semaine le Journal Illustré suivant: L'ILLUSTRATION DE PARIS, 25 cts. Publiant tous les détails concernant la guerre, dans ce journal illustré, les mouvements des troupes, les fortifications, les camps, les batailles, les places remarquables se trouvent représentés.

PLACE D'AFFAIRES. Notre Bureau, est situé au No. 28, Rue Couillard, Haute-Ville, et notre magasin se trouve au No. 15, Rue St. Jean, dans la maison de M. O. Pélissier, Quantités de Livres neufs et d'occasion, Spécimens, Journaux Illustrés, Revues, etc., peuvent y être examinés et acquis à des conditions très-avantageuses.

AVIS. APPLICATION par voie de pétition sera faite par la Banque de Québec à la Législature, à la prochaine session du Parlement du Canada, pour obtenir l'autorité d'augmenter le CAPITAL-ACTIONS de la Banque et d'introduire d'autres amendements à la Charte. (Signé) JAS. G. ROSS, Président. W. WITTHALL, Vice-Président. N. F. BELLEAU, HENRY FLY, T. H. DUNN, ROBERT H. SMITH, A. F. A. KNIGHT. Directeurs. Québec, 7 déc. 1870.—2m

ON DEMANDE 10,000 ACHETEURS AU COMPTANT PENDANT LA SAISON DES FETES. POUR ACHETER NOTRE SUPERBE ASSORTIMENT, LE PLUS CONSIDÉRABLE EN CETTE VILLE, DE FRUITS, VINS, ÉPICES, etc., etc., etc., LE TOUT CHOISI AVEC LE PLUS GRAND SOIN. Prix plus Bas que dans aucun autre Etablissement.

RAISINS (pour la Cuisson) de 4d à 5d la livre. RAISINS de Corinthe, dont la qualité ne peut-être surpassée, 3d la livre. RAISINS en Grappes d'Almeria, très choisis, 1s. 3d. la livre. VINS! VINS! VINS! 10 par cent plus bas que les prix ordinaires, au Comptant.

BOITES DE RAISINS DE 7 lb. 3s. 14 lb. 6s. 28 lb. 11s. FAITES NOUS UNE VISITE. ÉTABLI EN 1836. GEORGE HALL & CIE, No. 2, Rue St. Jean. Québec, 20 déc. 1870.

PELLETIERIES. A. LAPOINTE & FILS, CHAPELIERS & MARCHANDISERS. No. 53, RUE ST. JEAN, HAUTE-VILLE.

LES soussignés tout en remerciant leurs pratiques et le public en général de l'encouragement qu'ils ont reçu, ont l'honneur de les informer qu'ils ont en mains un assortiment de Fourrures de toutes sortes EN CROS ET EN DETAIL, Tels que Capot de Loup-Cervier, de Castor, Casques de tout genre pour Messieurs et Dames.

MARCHANDISES SECHES ET DE FANTAISIE. AU No. 16, RUE DE LA FABRIQUE, HAUTE-VILLE. LES soussignés ayant rencontré tout l'encouragement qu'ils s'attendaient de recevoir de leurs amis les plus sincères et les plus dévoués, s'empressent de leur faire part de leur joie.

MARCHANDISES D'ETAPE ET DE FANTAISIE. Consistant en un immense assortiment de Draps, Tweeds, Casimir, Imitation de Mouton noir et blanc et de couleur, Imitation de Loutre et Toiles, un assortiment d'Étoiles à Robes, écharpes, Flanelles, Gilets, Soie Glacée, Velours en Soie et Velours et Plumets, Garnitures, Crampons, Chemises et Caleçons en laine pour hommes, et un assortiment d'autres effets trop nombreux à énumérer.

AVIS. BANQUE DE QUÉBEC. UNE Assemblée Générale de la Banque est par le présent convoquée et sera tenue à la Maison de Banque en la Cité de Québec, JEUDI, le DIX-NEUVIÈME JOUR de JANVIER prochain, à MIDI, dans le but d'obtenir d'eux la sanction de la pétition à la Législature demandant l'autorité d'augmenter le CAPITAL-ACTIONS de la Banque et d'introduire d'autres amendements à la Charte.

AVIS. BANQUE DE QUÉBEC. UNE Assemblée Générale de la Banque est par le présent convoquée et sera tenue à la Maison de Banque en la Cité de Québec, JEUDI, le DIX-NEUVIÈME JOUR de JANVIER prochain, à MIDI, dans le but d'obtenir d'eux la sanction de la pétition à la Législature demandant l'autorité d'augmenter le CAPITAL-ACTIONS de la Banque et d'introduire d'autres amendements à la Charte.

AVIS. BANQUE DE QUÉBEC. UNE Assemblée Générale de la Banque est par le présent convoquée et sera tenue à la Maison de Banque en la Cité de Québec, JEUDI, le DIX-NEUVIÈME JOUR de JANVIER prochain, à MIDI, dans le but d'obtenir d'eux la sanction de la pétition à la Législature demandant l'autorité d'augmenter le CAPITAL-ACTIONS de la Banque et d'introduire d'autres amendements à la Charte.